

HSBC SFH (France)
Société Anonyme au capital de 113.250.000 euros
Siège social – 15 rue Vernet – 75008 Paris
SIREN 480 034 917 RCS Paris

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

30 JUIN 2018

	Pages
Rapport d'activité du premier semestre 2018	3
Comptes semestriels clos au 30 juin 2018	12
Rapport des Commissaires aux comptes sur l'examen limité des comptes semestriels clos au 30 juin 2018	41
Attestation du responsable du rapport financier semestriel	43

RAPPORT D'ACTIVITE DU PREMIER SEMESTRE 2018

SIUATION ET ACTIVITE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2018

• Evénements intervenus

L'Assemblée Générale Mixte du 15 février 2018 a approuvé un premier Supplément au *Base Prospectus* ayant pour objet l'intégration par référence du Rapport financier annuel comprenant notamment les comptes arrêtés au 31 décembre 2017.

En date du 17 avril 2018, la Société a émis une nouvelle série de *covered bonds* (Obligations de financement de l'habitat) d'un montant de 1 milliard d'euros, offrant un coupon s'élevant à 0,5 %, avec pour échéance le 17 avril 2025, extensible un an à l'initiative de l'émetteur.

• Perspectives d'avenir

HSBC SFH (France) continuera au second semestre 2018 à participer au financement à moyen et long terme de HSBC France.

FAITS SIGNIFICATIFS DEPUIS LE 30 JUIN 2018

Aucun fait significatif n'est intervenu depuis le 30 juin 2018.

RESULTATS

Au 30 juin 2018, le bilan présente un total de 4 748 millions d'euros. Pour rappel au 31 décembre 2017, le total de bilan était de 3 723 millions d'euros. Le bilan a fortement augmenté suite à la dernière émission, mise en place le 17 avril 2018 pour un montant de 1 000 millions d'euros.

Bilan Actif

Les créances envers les établissements de crédit présentent un solde de 4 733 millions d'euros.

Ce solde comporte les encours de prêts, les intérêts courus sur prêts, les comptes courants et l'étalement des commissions d'origination.

Au 31 décembre 2017, le solde de ce poste était de 3 715 millions d'euros. L'augmentation constatée pour un montant de 1 019 millions d'euros s'explique par la mise en place d'une nouvelle émission en avril 2018 soit en détail :

- Augmentation du poste prêts à HSBC France pour 1 025 millions d'euros, intérêts courus y inclus,
- Augmentation du poste commissions d'origination reçues de 2,75 millions d'euros,
- Diminution du poste trésorerie pour 3,7 millions d'euros principalement expliqué par la mise en place de la dernière émission en date du 17 avril 2018.

Les autres actifs présentent un solde de 324 mille euros, ce poste comportant principalement en 2018 les créances dus au versement au Fond de Résolution Unique. Le solde du compte augmente de 129 mille euros par rapport au 31 décembre 2017.

Les comptes de régularisation à l'actif présentent un solde de 14,7 millions d'euros, pour rappel le solde du compte au 31 décembre 2017 était de 8 millions d'euros.

Ce poste comporte les étalements des primes et des frais d'émissions.

L'augmentation de 6,6 millions d'euros qui peut être constatée s'explique par l'activité courante :

- amortissement des primes d'émission en augmentation pour 4,8 millions d'euros
- amortissement des frais d'émission en augmentation pour 1,8 millions d'euros.

Bilan Passif

Les dettes envers les établissements de crédit présentent un solde nul, tant au 30 juin 2018 qu'au 31 décembre 2017. Ce poste prend en compte l'emprunt auprès de HSBC France concernant le dépôt réglementaire réalisé dans le cadre des 180 jours précédant l'échéance finale d'une émission. La société n'a pas d'émission rentrant dans ce cadre.

Les dettes représentées par un titre présentent un solde de 4 632 millions d'euros.

Ce solde comporte les encours et intérêts courus des émissions de Covered Bonds.

L'augmentation de 1 025 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2017 s'explique par la mise en place d'une nouvelle émission réalisée le 17 avril 2018.

Les autres passifs correspondent à des dettes fiscales et sociales.

Les comptes de régularisation au passif, qui présentent un solde de 2,3 millions d'euros, comprennent notamment les intérêts/commissions perçus d'avance, pour 1,8 millions d'euros et les charges à payer pour un montant de 0,5 million d'euros.

Le capital social de la société est demeuré inchangé à 113,25 millions d'euros au cours de l'exercice et les réserves se montent à 300 mille euros.

Suite à la distribution d'un dividende de 0,8 million d'euros par la société au titre de l'exercice 2017, le report à nouveau s'élève à 226 milles euros.

Compte de résultat

Au titre du premier semestre 2018, la Société a réalisé un bénéfice s'élevant à 0,2 million d'euros.

Les principaux postes du compte de résultat sont :

- Les intérêts et produits assimilés qui comprennent les intérêts sur le prêt consenti à HSBC France et l'étalement des commissions d'origination et des surcotes des émissions. Le solde du poste s'élève à 30 millions d'euros.
- Les intérêts et charges assimilés qui incluent les coupons payés aux investisseurs, l'étalement des primes d'émissions et décotes des émissions ainsi que les intérêts sur compte courant, présentent un solde de -30 millions d'euros.
- Le poste commissions présente un solde de 1,2 millions d'euros, il contient les commissions facturées annuellement à HSBC France.

Le produit net bancaire s'élève à 1,7 millions d'euros au 30 juin 2018, stable par rapport au 30 juin 2017.

Les charges générales d'exploitation s'élèvent à 1,1 million d'euros, contre des charges générales d'exploitation s'élevant à 1 million d'euros au 30 juin 2017. L'augmentation des charges découle des augmentations des frais de fonctionnement facturés et de la cotisation au Fonds de Résolution Unique. Le bénéfice net après impôt s'élève à 0,2 million d'euros au 30 juin 2018.

Cover pool

La garantie reçue et comptabilisée au 30 juin 2018 (sur la base des chiffres arrêtés au 31 mai 2018) s'élève à 5 859 940 582 euros. Le montant réel de la garantie reçue (sur la base des chiffres arrêtés au 30 juin 2018) est de 5 767 981 134 euros.

Les actifs composants cette garantie présentaient les principales caractéristiques suivantes au 31 mai 2018 :

Caractéristiques principales du coverpool au 31/05/2018	
Total Capital Restant dû*	5 859 940 582 €
Nombre de prêts	39 199
Nombre d'emprunteurs	30 801
Encours moyens	149 492
anciennete moyenne (mois)	37,75
Durée de vie résiduelle (mois)	161,49
% prêts garantis par hypothèque 1er rang	15,52%
% prêts garantis par le crédit logement	84,48%
Ratio moyen du montant de l'emprunt sur la valeur du bien acquis (non indexé)	62,7%
Ratio moyen du montant de l'emprunt sur la valeur du bien acquis (indexé)	61,1%
% taux fixe	100,0%

* Au 30/06/2018, le montant réel de la garantie reçue est de 5 767 981 133,69 €

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 30 JUIN 2018

Actionnaires	Nombre d'actions	En %
HSBC France	7 549 999	99,9999
Personne physique	1	Non significatif

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

• Risque de crédit

Différents postes du bilan de HSBC SFH (France) sont soumis à un risque de crédit, notamment sa trésorerie et les crédits tant en régime permanent qu'en cas de transfert du collatéral.

En régime permanent, le bilan de HSBC SFH (France) est principalement exposé à sa maison-mère :

- La trésorerie de HSBC SFH (France), correspondant à l'investissement de ses fonds propres, est constituée de dépôts à vue dans les livres d'HSBC France. Ce dépôt est soumis à une contrainte de notation minimale décrite dans le prospectus du programme SFH (note long terme A par Standard & Poor's et note court terme P-1 par Moody's).
- L'autre composante majeure de l'actif de HSBC SFH (France) en régime permanent est l'ensemble des prêts à HSBC France répliquant les caractéristiques des obligations de financement de l'habitat (OH) émises. Le risque de crédit afférent est considéré comme faible tant que HSBC France respecte les contraintes imposées par le programme d'OH (note long terme BBB par Standard & Poor's et risque de contrepartie Baa2 par Moody's). Ce risque est par ailleurs atténué par le portefeuille de prêts immobiliers apporté en garantie par HSBC France à HSBC SFH (France), avec une surcollatéralisation minimale de 114% (tel qu'exposé dans l'*Asset Cover Test*¹ publié mensuellement²).

¹ Test dérivé des méthodes d'évaluation des agences de notation, prenant en compte les obligations sécurisées, les actifs de couverture après décote (cf. *asset percentage*), la trésorerie et les coûts de portage.

² *Asset percentage* fixé à 90% depuis décembre 2017 contre un maximum de 92,5% selon la *base prospectus*.

En cas de survenance d'un événement prévu dans le programme d'OH (par exemple, défaut ou baisse de la note de HSBC France sous un certain seuil), HSBC SFH (France) pourra accéder à la propriété des actifs sous-jacents et aux flux de trésorerie générés par ces actifs. Le risque de crédit résiduel proviendra donc du portefeuille de crédits immobiliers transféré, lui-même atténué par les garanties octroyées directement ou indirectement sur les créances. Les prêts apportés par HSBC France sont composés à 84% de prêts cautionnés par Crédit Logement et à 16% par des prêts hypothécaires à fin Juin 2018. La Société contrôle mensuellement différents indicateurs de risque de crédit sur le portefeuille de couverture, notamment la probabilité de défaut à un an évaluée sur les modèles internes et le ratio *Loan-To-Value* (LTV).

- **Risque de taux, de change et risque de marché**

Risque de taux

En régime permanent, les prêts accordés par la Société à HSBC France répliquent les conditions d'émission des obligations sécurisées en taux et en maturité. Le risque de taux résiduel est considéré comme négligeable au regard du montant des fonds propres de la structure.

Conformément à la réglementation applicable aux Sociétés de Financement de l'Habitat, le comité de gestion, qui se réunit selon une fréquence trimestrielle, s'est doté d'outils permettant d'établir une surveillance du risque structurel de taux, notamment la projection des positions à taux fixe issues de tous les postes du bilan par transparence (en considérant le portefeuille de couverture en lieu et place des prêts octroyés à HSBC France). Le bilan est décomposé comme suit :

- Les obligations sécurisées servent toutes un coupon à taux fixe.
- Les prêts immobiliers composant le portefeuille de couverture sont tous à taux fixe depuis novembre 2016.
- La trésorerie est placée sur un compte de dépôt à vue considéré comme non rémunéré (les commissions facturées par HSBC France en raison du contexte de taux négatif sont couvertes à due proportion par la commission de financement facturée à HSBC France).
- Les fonds propres, la dette de restitution et les comptes de régularisation sont assimilés à des postes à taux fixe (non rémunérés).

Il en résulte un gap structurel à taux fixe nul sur la durée de vie résiduelle des obligations sécurisées.

La modification du programme SFH actée le 24 novembre 2016 a retiré le mécanisme de couverture du risque de taux d'intérêt à l'aide de swaps (*Hedging Strategy*). Toutefois, la documentation contractuelle des émissions réalisées avant cette date prévoit l'activation de ce mécanisme en cas de franchissement par la note de HSBC France de seuils convenus avec les Agences de Notation. Dans ce cas, HSBC SFH (France) conclura une couverture à travers deux séries d'instruments à terme :

- une série de couvertures de taux avec une ou des contrepartie(s) externe(s) bénéficiant d'une notation compatible avec la notation du Programme pour couvrir les risques de taux (et de change, le cas échéant) entre les prêts immobiliers représentant le « *Borrower Collateral Security* » et les « *Covered Bonds* » ; et
- une autre série de couvertures de taux miroirs (« *back-to-back* ») à ceux visés ci-dessus avec HSBC France pour couvrir les risques de taux entre le « *Borrower Collateral Security* » et les prêts accordés par HSBC SFH (France) à HSBC France.

Risque de change

En régime permanent, les prêts accordés par la Société à HSBC France sont libellés dans la même devise que les obligations sécurisées. Tous les postes du bilan sont en Euros, sauf deux tranches de *covered bonds* libellées en Francs Suisses (CHF).

Conformément à la réglementation applicable aux Sociétés de Financement de l'Habitat, le comité de gestion, qui se réunit selon une fréquence trimestrielle, s'est doté d'une mesure du risque structurel de change sur le bilan par transparence (en considérant le portefeuille de couverture en lieu et place des prêts octroyés à HSBC France) et d'une limite d'exposition par devise. La position structurelle de change de chaque devise est soldée vers la salle des marchés de HSBC France dès qu'elle approche la limite et au moins tous les 6 mois.

Risque de marché

Conformément à son objet social limité, HSBC SFH (France) n'a aucune activité de marché autre que l'émission des *covered bonds* et le remplacement des ressources ainsi levées auprès de HSBC France à des conditions identiques.

• Risque de liquidité

Le programme HSBC SFH (France) prévoit, pour chaque émission, un adossement parfait entre le prêt fait avec la maison-mère et la série d'obligations émises (« *Back-to-back* »). En régime permanent, HSBC SFH (France) ne s'expose donc à aucun risque de liquidité.

Par ailleurs, conformément à la réglementation des Sociétés de Financement de l'Habitat, le comité de gestion, qui se réunit selon une fréquence trimestrielle, s'est doté d'outils permettant d'établir une surveillance du risque de liquidité à 180 jours par transparence, c'est-à-dire par mesure des flux de trésorerie issus du collatéral. Ces états sont établis en conformité avec les instructions ACPR de décembre 2014 relatives notamment au besoin de liquidité à 180 jours. Conformément à ces mêmes textes, en cas d'apparition d'une impasse en liquidité (revenus perçus du collatéral – passif à payer < 0) dans les 180 jours, HSBC France devra constituer un gage espèces d'un montant équivalent à l'impasse. En sus, en cas de dégradation de la notation de la maison-mère sous un certain seuil convenu avec les Agences de Notation intervenant dans les 180 jours avant le paiement d'une série, la maison-mère devra constituer un gage espèces de montant équivalent à l'échéance (*Pre-Maturity Test*). Au 30 Juin 2018, la structure n'a aucun besoin de liquidité dans les 180 prochains jours :

- Situation initiale de trésorerie : 120 699 188 €(compte à vue, pas de compte à terme, pas de titres) ;
- Autres valeurs de remplacement : néant (pas de gage-espèce) ;
- Flux provenant des actifs apportés en garantis : +521 892 241 €;
- Paiements d'intérêts, remboursement de principal et flux nets afférents aux instruments financiers à terme : -221 391 853 €;
- Liquidités provenant de la mobilisation possible de créances immobilières auprès de l'Eurosystème : +478 845 010 €(fin de période).

L'ALCO Bilan réunit mensuellement les acteurs chargés de la réalisation des opérations (Trésorerie), de l'élaboration des états de reporting et de la surveillance (Direction Financière). Ce comité est chargé de piloter les ratios de liquidité, de préparer le plan de financement, d'étudier les sources de financement alternatives et de traiter de tout sujet relatif à la liquidité du groupe HSBC en France. HSBC SFH (France) est inclus dans le périmètre de l'ALCO HSBC France. Ce comité contrôle en particulier, le *Liquidity Coverage Ratio* (LCR), dont la limite interne est fixée à 115% en 2017 dans le *Risk Appetite Statement* de HSBC France. Au 31 décembre 2017, le LCR de HSBC France est supérieur à la limite interne et celui de HSBC SFH (France) était non significatif compte tenu des modalités spécifiques de calcul propres à ce type de structure. HSBC SFH (France) est également dans le périmètre des indicateurs consolidés suivis par le département *Asset, Liability and Capital Management* (ALCM) de la Direction Financière.

• **Risques opérationnels**

Conformément à ses statuts, HSBC SFH (France) ne dispose pas de ressources humaines ou techniques propres. Les processus sous-jacents à son activité sont confiés à HSBC France au travers d'une convention d'externalisation et de mise à disposition de moyens et de ressources. Cette convention précise notamment l'extension des dispositifs de contrôle permanent, de contrôle périodique et de conformité de HSBC France aux tâches exécutées pour le compte de HSBC SFH (France).

HSBC SFH (France) est exposée à plusieurs types de risques opérationnels et notamment :

- le risque opérationnel lié au processus de conservation des documents et des données ainsi qu'à la capacité à les restaurer en assurant l'intégrité et la complétude dans les délais rapides ;
- le risque lié à la qualité et la fiabilité des données ainsi qu'à leur exhaustivité ;
- le risque opérationnel d'exécution lié aux changements, évolutions de processus, systèmes et organisation ;
- le risque informatiques notamment lié à la sécurité, la résilience, la mise à jour des systèmes et des infrastructures ;
- risque lié à la sécurité de l'information ;
- risque de fraude externe et interne ;
- les risques juridiques, etc.

Les risques opérationnels peuvent avoir des conséquences sur le risque de réputation. Toute défaillance dans les normes d'intégrité, de conformité, de service à la clientèle ou d'efficacité opérationnelle constitue un risque potentiel de réputation qui peut porter préjudice à la relation avec ses clients, ses contreparties, ses actionnaires, ses partenaires et ses régulateurs. Préserver et construire la réputation du Groupe relèvent de la responsabilité de chaque collaborateur.

Cartographies des risques

Conformément au FIM *Operational Risk*, mis à jour à fin mars 2018, la mise en place des cartographies des risques opérationnels est sous la responsabilité du propriétaire des risques et des propriétaires des contrôles. Les équipes de contrôle interne et de gestion des risques opérationnels (BRCM) coordonnent l'établissement des cartographies des risques et veillent à leur actualisation régulière. Elles assurent également une aide méthodologique en matière de « *Risk and Control Assessment* » RCA et une aide technique en ce qui concerne l'utilisation de la base de données et de gestion des risques opérationnels, Hélios.

Les cartographies des risques opérationnels se conforment aux dispositions du FIM *Operational Risk*. Elles sont élaborées, pour un périmètre prédéterminé, sur une méthodologie nommée « *Risk and Control Assessment* » (RCA) qui s'appuie d'une part sur une évaluation de risques inhérents, qui correspond au niveau de risque en l'absence de contrôle ; d'autre part sur une évaluation de risques résiduels, qui correspond au niveau de risque subsistant compte tenu du système de contrôle en place. Le résultat des évaluations s'inscrit au sein d'une échelle de risques comportant quatre niveaux :

- risques très élevé
- risque élevé
- risque moyen
- risque faible

Cette hiérarchie des risques permet au propriétaire des risques et à la Direction Générale de prioriser la gestion de ses risques et facilite la prise de décision. Cette approche par niveau de risque aide à l'élaboration des plans de contrôles de second niveau dans le cadre d'une approche par les risques.

Les cartographies couvrent les risques opérationnels auxquels l'entité est exposée et reflètent les contrôles clés de premier niveau ainsi que le dispositif des contrôles de second niveau qui permettent de les maîtriser.

L'environnement de contrôle de premier niveau ainsi identifié fait l'objet d'une cotation selon une échelle à 3 niveaux : opérant, à améliorer et inopérant. Les contrôles notés « à améliorer » ou « inopérants », donnent lieu à la définition d'un plan d'actions correctrices destiné à rendre à nouveau opérationnel le dispositif ayant fait l'objet du contrôle.

L'élaboration et l'actualisation des cartographies de risques sont de la responsabilité première des opérationnels, propriétaires des risques, *Risk Owners*, à qui il revient d'identifier et d'évaluer les risques ainsi que les contrôles de premier niveau à effectuer. Ce travail est réalisé au fil de l'eau avec l'aide des *Control Owners* en fonction notamment :

- des résultats des missions de contrôle permanent réalisées par les équipes de contrôle interne et de gestion des risques opérationnels (BRCM),
- des recommandations des Risk Stewards,
- des conclusions des rapports établis par le contrôle périodique ou par des tiers (dont les régulateurs),
- des incidents internes ou externes.

La fonction *Operational Risk* organise des « RCA challenge session » ou des ateliers de revue des risques, en présence des *Risk Stewards*, des BRCM, des responsables des métiers, fonctions, HOST et du Directeur des Risques, afin de présenter les risques significatifs de chaque entité.

Sur base des cartographies réalisées par les métiers, les fonctions et HOST, les BRCM élaborent un plan de contrôle de second niveau des activités de leur entité. Ce plan présente les activités de contrôle de second niveau indépendant qui seront conduits au cours de l'année. Le programme doit faire l'objet de révisions et de mises à jour continues, au fur et à mesure des changements de situation et ce, afin de garantir la pérennité de sa pertinence.

Le plan de contrôle est élaboré selon une approche par les risques afin d'assurer une couverture régulière et adéquate des risques sur un cycle de 2 années maximum. Les BRCM peuvent à cette fin utiliser différentes techniques d'évaluation : les tests, les revues thématiques ou encore le suivi d'indicateurs ou tout autre méthode d'enquête permettant d'obtenir une assurance raisonnable de l'efficacité des contrôles de premier niveau.

Le programme de contrôle doit être approuvé selon un processus de gouvernance approprié impliquant les *Risk Stewards*. Les modifications apportées au plan de contrôle doivent être signalées dans le cadre des comités des risques du métier concerné.

Le plan de contrôle doit être enregistré dans l'outil de gestion des risques du groupe et l'enregistrement des résultats doit se faire au fur et à mesure de son exécution.

Les BRCM doivent effectuer un suivi permanent de la progression par rapport au programme, et doivent signaler tous retards. Les retards importants devront faire l'objet de mesures correctrices afin de permettre une couverture à minima exhaustive des risques évalués en inhérent *Very High, High*.

Les anomalies significatives relevées dans le cadre du plan de contrôle font l'objet d'une présentation en comité risques de l'entité ainsi qu'en HSBC France ORM (*Operational Risk Meeting*). Un suivi formalisé de la mise en œuvre des actions correctrices devra être effectué par les BRCM, notamment via l'enregistrement dans l'outil de gestion des risques opérationnels du Groupe. Par ailleurs, la fonction *Operational Risk* assure la production d'états de synthèse relatifs aux défaillances et aux plans d'actions remontés aux instances de gouvernance : *Risk Management Meeting* (RMM), Comité des Risques et Conseil d'Administration.

Gestion et déclaration des incidents

La Fonction *Operational Risk* prépare les états de *reporting* mensuels destinés à la Direction Générale de HSBC France ou au Groupe HSBC et assure la présentation des états de synthèse aux instances concernées (*Risk Management Meeting*, Comité d'Audit et Comité des Risques).

Les états de *reporting* sont préparés à partir des déclarations faites dans l'outil de gestion des incidents et risques opérationnels du Groupe HSBC, Helios. Cette application gère de manière décentralisée le processus d'identification et d'actualisation des risques, la déclaration des pertes opérationnelles, ainsi que le suivi des plans d'actions décidés en vue de réduire la criticité des risques qualifiés de majeurs.

Nature des incidents opérationnels

Le FIM permet de catégoriser les incidents opérationnels selon différentes natures et de différencier les types d'impact associés aux incidents. Les incidents significatifs donnent lieu à une analyse précise des causes originelles et à la revue des autres processus qui pourraient être exposés à ces mêmes causes originelles, afin de les mettre sous contrôle sans délai. Un diagnostic sur la défaillance des contrôles est mené et la cartographie des risques associés et les procédures afférentes doivent être actualisées en conséquence. Ces tâches sont sous la responsabilité des BRCM.

Les principaux risques, les incidents et les indicateurs de risque donnent lieu le cas échéant à des plans d'actions qui sont intégrés dans le suivi et les missions de contrôles des équipes BRCM. Ces plans d'action sont également suivis par les instances risque des métiers et fonctions concernés ainsi que par le Forum *Operational Risk* BRCM de HSBC France.

• Risque juridique

Pour réaliser son objet social, HSBC SFH (France) s'est entouré de conseils juridiques externes. Par ailleurs, le risque juridique a été largement analysé par les Agences de Notation qui ont attribué leurs meilleures notes au programme de HSBC SFH (France) (AAA).

De plus, en vertu des conventions citées ci-avant, HSBC SFH (France) bénéficie du concours du groupe HSBC France pour toutes ses activités.

Par ailleurs, il n'existe pas à la date d'émission de ce rapport, de faits exceptionnels ou de litiges ayant eu dans un passé récent - ou susceptibles d'avoir - une incidence significative. De même, à cette date, aucune procédure judiciaire, fiscale ou réglementaire susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière et le patrimoine de la Société n'est en cours.

• Risque relatif à la Directive établissant un cadre pour le redressement et la résolution des établissements de crédit

La Directive n° 2014/59/UE du 15 mai 2014 dite BRRD (« *Bank Recovery and Resolution Directive* »), établit un cadre européen pour le redressement et la résolution des établissements de crédit et des entreprises d'investissement.

Elle a été transposée par l'ordonnance n°2015-1024 du 20 août 2015, qui est venue compléter le dispositif mis en oeuvre par la loi n°2013-672 du 26 juillet 2013 de séparation et de régulation des activités bancaires. La mise en oeuvre du régime français de résolution bancaire a été confiée à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) grâce à la création d'un collège de résolution.

Par ailleurs, le mécanisme de résolution unique, a été défini en 2014 par le règlement n° 806/2014 établissant des règles et une procédure uniformes pour la résolution des établissements de crédit et de certaines entreprises d'investissement dans le cadre d'un mécanisme de résolution unique et d'un Fonds de résolution bancaire unique.

L'autorité de résolution dispose de quatre principaux outils de résolution qu'elle peut décider d'appliquer conjointement ou séparément en fonction de la situation (i) l'autorité peut procéder au transfert des actions et autres titres de propriété ainsi que des biens, droits et obligations de l'entité soumise à une procédure de résolution à un acquéreur privé, (ii) l'autorité peut créer une structure de gestion d'actifs à laquelle elle pourrait transférer les biens, droits et obligations de mauvaise qualité de l'entité soumise à une procédure de résolution et qui ont vocation à être vendus ou liquidés, (iii) l'autorité peut également transférer à cet établissement les actions et autres titres de propriété ainsi que des biens, droits et obligations de l'entité soumise à une procédure de résolution et qui ont vocation à perdurer, et (iv) il permet de faire contribuer les actionnaires et créanciers à l'absorption des pertes et, le cas échéant, à la recapitalisation de l'entité en résolution. Il se divise en deux phases (a) une phase de réduction des engagements éligibles à une telle mesure afin d'absorber les pertes et de ramener la valeur nette de l'établissement à zéro, et (b) une phase de conversion des engagements éligibles afin de recapitaliser l'établissement ou de contribuer, notamment, à la capitalisation de l'établissement-relais.

- **Le risque de dépendance**

HSBC SFH (France) est une filiale de HSBC France qui détient 99,99 % du capital de l'Emetteur. HSBC France est un établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudenciel et de Résolution (ACPR). Son rôle consiste à assister HSBC SFH (France) dans ses activités en qualité d'établissement support, tel que défini par la réglementation applicable aux sociétés de financement de l'habitat, notamment au sens de l'article L. 513-15 du Code monétaire et financier.

HSBC SFH (France) et HSBC France ont conclu un contrat de crédit intitulé « *Borrower Facility Agreement* » (le « **Contrat de Crédit** ») définissant les termes et conditions en vertu desquels HSBC SFH (France), en sa qualité de prêteur (à ce titre, le « **Prêteur** »), s'engage à utiliser le produit de l'émission des Obligations Garanties afin de financer des avances (chacune une « **Avance Emprunteur** ») afin qu'elles soient à la disposition de HSBC France, en sa qualité d'emprunteur (à ce titre, l'« **Emprunteur** »).

Le Contrat de Crédit est garanti par le biais d'un contrat de garantie intitulé « *Borrower Collateral Security Agreement* » (le « **Contrat de Garantie** ») en vertu duquel HSBC France s'engage, en garantie de ses obligations financières, à consentir une garantie financière avec remise en pleine propriété, conformément aux articles L. 211-36 à L. 211-40 du Code monétaire et financier au bénéfice de HSBC SFH (France), de crédits à l'habitat respectant les critères d'admissibilité prévus à l'article L. 513-29 du Code monétaire et financier, et d'autres actifs au sens du cadre légal français applicable aux sociétés de financement de l'habitat. Le capital de HSBC France ainsi que ses droits de vote sont détenus à 99,99% par HSBC Bank plc, dont le siège social est situé à Londres. HSBC Bank plc est une filiale à 100% de HSBC Holdings plc, la société holding du Groupe HSBC, l'une des organisations de services bancaires et financiers les plus importantes, dont les titres sont admis à la négociation à Londres, Hong Kong, New York, Paris et aux Bermudes.

COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2018

HSBC SFH (France)

S.A. au capital de 113 250 000 euros

15, rue Vernet
75008 PARIS

RCS Paris 480 034 917

HSBC SFH (France)

BILAN 2018

ACTIF	Notes	30/06/2018	31/12/2017
Caisse, Banques CentrCes, C.C.P.		0	0
Effets publics et valeurs assimilées		0	0
Créances envers les établissements de crédit	1	4 733 422 693	3 714 863 843
<i>dont nominal prêts miroir</i>		4 595 751 577	3 591 821 911
<i>dont courus prêts miroir</i>		36 203 227	15 030 201
<i>dont commissions reçues</i>		-17 421 253	(14 668 297)
<i>dont courus emprunts (taux négatifs)</i>		0	0
<i>dont trésorerie / dépôts</i>		118 889 141	122 680 027
Opérations avec la Clientèle - Actif	2	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe	3	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	3	0	0
Autres actifs	4	324 311	195 215
Comptes de régularisation - Actif	5	14 655 633	8 014 772
TOTC DE L'ACTIF		4 748 402 637	3 723 073 830
Engagements de financement donnés	19	0	0
Engagements de garantie donnés	19	0	0
Engagements donnés sur titres	19	0	0
Opérations sur instruments financiers à terme	19	0	0

HSBC SFH (France)

BILAN 2018

PASSIF	Notes	30/06/2018	31/12/2017
Dettes envers les établissements de crédit	6	0	0
Dettes représentées par un titre	7	4 632 079 190	3 606 965 279
<i>dont nominal bonds</i>		<i>4 595 751 577</i>	<i>3 591 821 911</i>
<i>dont courus bonds</i>		<i>36 327 613</i>	<i>15 143 368</i>
Autres passifs	8	17 891	243 938
Comptes de régularisation - Passif	9	2 333 601	1 258 297
Provisions		0	0
Dettes subordonnées	10	0	0
Fonds pour risques bancaires généraux		0	0
Capital	11	113 250 000	113 250 000
Prime d'émission	11	0	0
Prime de fusion	11	0	0
Réserves	11	299 649	247 562
Report à nouveau	11	226 167	67 015
Résultat de l'exercice	11	196 139	1 041 739
TOTAL DU PASSIF		4 748 402 637	3 723 073 830
Engagements reçus de financement	19	0	0
Engagements reçus de garantie	19	5 859 940 582	5 309 512 478
Engagements reçus sur titres	19	0	0

* Données m-1

HSBC SFH (France)

RESULTAT 2018

COMPTE DE RESULTAT	Notes	30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017
Intérêts et produits assimilés	12	30 251 818	62 034 259	32 405 842
Intérêts et charges assimilées	12	-29 800 985	-60 907 447	-31 896 444
Commissions (produits)	13	1 210 360	1 722 502	731 524
Commissions (charges)	13	0	0	0
Gains ou pertes sur opérations de négociation	14	-609	-6 759	-1 668
Autres charges et produits d'exploitation bancaire	15	-2	-1 315	0
PRODUIT NET BANCAIRE		1 660 581	2 841 239	1 239 253
Charges générales d'exploitation	16	-1 137 844	-1 082 598	-965 231
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		522 737	1 758 641	274 022
RESULTAT D'EXPLOITATION		522 737	1 758 641	274 022
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		522 737	1 758 641	274 022
Résultat exceptionnel	17	0	0	0
Impôt sur les bénéfices	18	-326 599	-716 902	-215 249
RESULTAT NET		196 139	1 041 739	58 773

HSBC SFH (France)

S.A. au capital de 113 250 000 euros

15, rue Vernet
75008 PARIS
RCS Paris 480 034 917

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'euros	30/06/2018	31/12/2017
Résultat net de l'exercice	196	1 042
Impôt sur les sociétés		
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		
Dépréciation des éléments de goodwill et autres éléments d'actifs		
Dotations nettes aux provisions		
Part de résultat liée aux participations		
Gains / Pertes nets sur cession d'immobilisations		
Variation dues aux impacts de change	1	-13
Autres mouvements sans décaissement de trésorerie	-129	164
Total des éléments sans décaissement de trésorerie	68	1 192
Flux de trésorerie sur prêts aux établissements de crédit et à la clientèle	-1 022 350	1 575 971
Flux de trésorerie sur prêts à la clientèle		
Flux de trésorerie sur titres de placement et d'investissement		
Flux de trésorerie sur autres actifs		
Dividendes reçues de participations		
Impôts et taxes		
Total des éléments de trésorerie opérationnels	-1 022 350	1 575 971
TRESORERIE NETTE LIEE A L'ACTIVITE D'EXPLOITATION	-1 022 282	1 577 163
Flux de trésorerie provenant d'actifs financiers ou d'immobilisation corporelles		
Flux de trésorerie net provenant d'autres activités d'investissement		
TRESORERIE NETTE LIEE AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	0	0
Flux de trésorerie liés à l'émission d'actions		
Flux sur dettes/établissements de crédit et clientèle	1 025 114	-2 247 355
Mouvements sans décaissement de trésorerie liés à l'activité de financement	-6 622	1 564
TRESORERIE NETTE LIEE AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	1 018 492	-2 245 791
VARIATION NETTE DE TRESORERIE	-3 790	-668 628
Variation dues aux impacts de change	-1	13
Trésorerie à l'ouverture	122 680	791 295
Comptes courants bancaires, postaux, ou ouverts auprès de la Banque de France	122 680	791 295
Autres opérations à vue avec les établissements de crédit		
Trésorerie à la clôture *	118 889	122 680
Comptes courants bancaires, postaux, ou ouverts auprès de la Banque de France	118 889	122 680
Autres opérations à vue avec les établissements de crédit		
VARIATION NETTE DE TRESORERIE	-3 790	-668 628

* cf Note 1 "créances envers les établissements de crédit"

TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU 30 juin 2018

(en euros)

POSTES	31/12/2017			30/06/2018
	Montant	Augmentations	Diminutions	Montant
Capital souscrit	113 250 000			113 250 000
Prime d'émission	0			0
Prime de fusion	0			0
Réserves	247 562	52 087		299 649
Report à nouveau (*)	67 015	989 652	830 500	226 167
Résultat de l'exercice	1 041 739	196 139	1 041 739	196 139
Montant des capitaux propres	114 606 316	1 237 877	1 872 239	113 971 955

(*)

Pour mémoire, variation des capitaux propres au 31 décembre 2017

(en euros)

POSTES	31/12/2016			31/12/2017
	Montant	Augmentations	Diminutions	Montant
Capital souscrit	113 250 000			113 250 000
Prime d'émission	0			0
Prime de fusion	0			0
Réserves	218 628	28 934		247 562
Report à nouveau (*)	121 267	549 748	604 000	67 015
Résultat de l'exercice	578 682	1 041 739	578 682	1 041 739
Montant des capitaux propres	114 168 577	1 620 421	1 182 682	114 606 316

(*) diminution de 604 k€ expliquée par le solde sur dividende

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

1 FAITS SIGNIFICATIFS

Le 15 février 2018, la société a décidé d'une distribution de dividende pour un montant de 0,8 million qui a été versé le 28 juin 2018.

Le 17 avril 2018, la société a procédé à une huitième émission de covered bonds d'1 milliard d'euros, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 0,500%, avec une maturité de 7 ans, extensible un an à l'initiative de l'émetteur.

2 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 - Rappel des principes

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,
- Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément au règlement 2014.07 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

Le 1er janvier 2005, la société « Hervet Participations » a été intégrée dans le groupe fiscal de HSBC BANK PLC PARIS BRANCH. Le 20 juin 2008, l'assemblée générale mixte a décidé le changement de dénomination de la société « Hervet Participations » en « HSBC Covered Bonds (France) ». Le 21 avril 2011, l'Assemblée Générale Mixte a décidé la modification de la dénomination sociale de la Société qui devient HSBC SFH (France). L'objet social de la société est décrit dans l'article 2 des statuts mis à jour le 28 avril 2014, lequel dispose :

« Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables aux sociétés de financement de l'habitat, la Société a pour objet social exclusif de consentir et/ou de financer des Prêts à l'Habitat et de détenir des titres et valeurs (l' « Objet Social »).

I - Les Prêts à l'Habitat consentis et/ou financés par la Société sont des prêts destinés, en tout ou partie, au financement d'un bien immobilier résidentiel situé en France ou dans un autre Etat membre de l'Union Européenne ou un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen ou dans un Etat bénéficiant du meilleur échelon de qualité de crédit établi par un organisme externe d'évaluation de crédit reconnu par l'Autorité de Contrôle Prudentiel, et garantis par (a) une hypothèque de premier rang ou une sûreté immobilière conférant une garantie au moins équivalente, ou (b) un cautionnement consenti par un établissement de crédit ou une entreprise d'assurance (« Prêts à l'Habitat »).

Pour le financement des opérations mentionnées au I. ci-dessus, la Société peut émettre des obligations de financement de l'habitat bénéficiant du privilège défini à l'article L. 513-11 du Code monétaire et financier et recueillir d'autres ressources, y compris par émission d'instruments financiers ou de titres de dette, notamment sur le fondement de droits étrangers (y compris des titres de dette nominatifs de droit allemand (*Nammensschuldverschreibung*) dont le contrat ou le document destiné à l'information du public (au sens de l'article L. 412-1 du même Code) ou tout document équivalent requis pour leur admission sur les marchés réglementés étrangers mentionne ce privilège. »

2.2 – Changements de méthode comptable

Aucun changement de méthode comptable n'a été réalisé au cours du premier semestre 2018.

2.3 - Modes et méthodes d'évaluation

2.3.1 CREANCES ET DETTES RATTACHEES

Les intérêts courus non encore perçus ou payés sont rattachés à leur compte principal.

2.3.2 CREANCES A TERME ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Précisons que les commissions d'origination et de gestion sont étalées de manière linéaire tout au long de la durée du prêt.

Les placements de trésorerie permettant de rémunérer les disponibilités ont été réalisés à travers l'ouverture de dépôt à terme auprès de HSBC France.

Les dépôts à terme sont enregistrés à leur valeur d'acquisition.
Les intérêts courus non encore perçus sont rattachés à leur compte principal.

Il est rappelé que, le 07 avril 2010, la Société a conclu un prêt avec HSBC France de 200 millions de francs suisses (CHF), avec une maturité de 8 ans et 5 mois, basé sur un taux d'intérêt de 2,375 %.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Le 23 décembre 2010, la Société a conclu un prêt avec HSBC France de 200 millions de francs suisses (CHF), avec une maturité de 8 ans et 4 mois, basé sur un taux d'intérêt de 2,00%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Le 16 avril 2013, la Société a conclu un prêt d'1,25 milliard d'euros (EUR) avec HSBC France, avec une maturité à 10,5 ans, basé sur un taux d'intérêt de 2,00%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Le 28 octobre 2013, la Société a conclu un prêt d'1 milliard d'euros (EUR) avec HSBC France, avec une maturité à 7 ans, basé sur un taux d'intérêt de 1,875%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Puis, le 11 mars 2015, la Société a conclu un prêt d'1 milliard d'euros (EUR) avec HSBC France, avec une maturité à 7 ans, basé sur un taux d'intérêt de 0,375%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Enfin, le 17 avril 2018, la Société a conclu un prêt d'1 milliard d'euros (EUR) avec HSBC France, avec une maturité à 7 ans, basé sur un taux d'intérêt de 0,500%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Les créances en CHF au 30 juin 2018 ont été contre-valorisées en euro, au bilan, au taux de change officiel à la date d'arrêté.

2.3.3 TITRES DE PLACEMENT

Le placement en certificat de dépôt a été remplacé en février 2012 par l'ouverture d'un dépôt à terme. Le mode de placement par dépôt à terme a été abandonné à fin septembre 2014, suite à l'évolution peu favorable des taux de rémunération.

2.3.4 DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

Notons que les primes ou surcotes à l'émission d'obligations sécurisées sont étalées de manière linéaire de la date d'émission à la date de maturité. De même, les frais d'émission d'obligations sécurisées sont étalés de manière linéaire de la date d'émission à la date de maturité.

Le 07 avril 2010, la Société a initié une émission de bonds de 200 millions de francs suisses (CHF), avec une maturité de 8 ans et 5 mois, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 2,375 %.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Le 23 décembre 2010, la Société a effectué une émission de bonds de 200 millions de francs suisses (CHF), avec une maturité de 8 ans et 4 mois, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 2,00%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Le 16 avril 2013, la Société a effectué une émission de bonds d'1,25 milliard d'euros (EUR), avec une maturité de 10 ans et 6 mois, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 2,00%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Le 28 octobre 2013, la Société a effectué une émission de bonds d'1 milliard d'euros (EUR), avec une maturité de 7 ans, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 1,875%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Puis, le 11 mars 2015, la Société a effectué une émission de bonds d'1 milliard d'euros (EUR), avec une maturité de 7 ans, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 0,375%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Enfin, le 17 avril 2018, la Société a effectué une émission de bonds d'1 milliard d'euros (EUR), avec une maturité de 7 ans, présentant un coupon à payer aux investisseurs de 0,500%.

Les intérêts courus non encore payés sont rattachés à leur compte principal.

Les dettes en CHF au 30 juin 2018 ont été contre-valorisées en euro, au bilan, au taux de change officiel à la date d'arrêté.

Conformément au règlement 2014.07 de l'Autorité des Normes Comptables, l'information suivante est fournie :

Prime d'émission restant à amortir au 30 juin 2018 :	Euros...7 187 616,68,
Surcote restant à amortir au 30 juin 2018 :	Euros.....5 925,14,
Frais d'émission restant à amortir au 30 juin 2018 :	Euros...7 468 016,03,

2.3.5 EMPRUNT SUBORDONNE

La Société n'a plus d'emprunt subordonné vis-à-vis de HSBC France depuis le 23 août 2013.

2.3.6 CAPITAL SOCIAL

HSBC France détient 99,99 % du capital de la Société.

Le capital social est de 113 250 000 euros, décomposé en 7 550 000 actions de 15 euros de nominal.

2.3.7 INTERETS ET ASSIMILES

La comptabilisation des intérêts au compte de résultat est réalisée *prorata temporis*.

Les commissions liées à l'octroi d'un concours sont notamment assimilées à des compléments d'intérêts et sont étalées de manière linéaire sur la durée de vie effective du crédit. Au 30 juin 2018, un montant de 1 947 700,18 euros a été comptabilisé en compte de résultat au titre de l'étalement des commissions d'origination.

2.3.8 HORS BILAN

- Engagements

Les prêts donnés à HSBC France par HSBC SFH (France) sont garantis par les crédits à l'habitat éligibles en provenance du réseau HSBC France.

La garantie reçue et comptabilisée au 30 juin 2018 (sur la base des chiffres arrêtés au 31 mai 2018) s'élève à 5 859 940 582 euros. Le montant réel de la garantie reçue (sur la base des chiffres arrêtés au 30 juin 2018) est de 5 767 981 134 euros.

Les crédits à l'habitat qui garantissent les prêts accordés par HSBC SFH (France) à HSBC France sont des garanties financières dont les spécificités sont détaillées au sein des articles L. 211-38 et suivants du Code Monétaire et Financier.

3 IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANT SELON LA METHODE DE L'INTEGRATION GLOBALE

HSBC FRANCE
103, avenue des Champs Elysées
75008 PARIS

4 INFORMATION RELATIVE AU RISQUE DE CREDIT

L'unique contrepartie de l'entité HSBC SFH (France) est HSBC France.

Les prêts accordés par HSBC SFH (France) permettent à HSBC France de se refinancer.

5 INFORMATION RELATIVE AUX RISQUES DE TAUX ET DE CHANGE

Les risques de taux et de change d'HSBC SFH (France) sont limités dans la mesure où les prêts octroyés par HSBC SFH (France) à HSBC France sont adossés sur les émissions d'obligations sécurisées.

La société HSBC SFH (France) a cédé sa position de change sur le marché le 20 juin 2018, cette position se monte à CHF 17 956,59 contre CHF 43 239,01 au 31 décembre 2017.

6 EXPOSITION SUR LE RISQUE SOUVERAIN

L'entité HSBC SFH (France) ne détient pas d'actifs financiers présentant un risque souverain.

7 INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIEES

Conformément aux recommandations de l'ANC 2010-04, la liste des transactions effectuées par la société HSBC SFH (France) avec les entreprises liées ne fait pas l'objet d'une information en annexe, s'agissant d'opérations réalisées à des conditions normales de marché.

NOTE 1 - CREANCES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(en euros)

En milliers d'euros	30/06/2018	31/12/2017
A vue	118 889 141	122 680 027
A terme	4 578 330 325	3 577 153 614
< 3 mois	172 842 437	
> 3 mois < 1 an	172 875 797	170 791 457
> 1 an < 5 ans	1 992 597 344	2 162 290 775
> 5 ans	2 240 014 747	1 244 071 382
Dépréciations sur créances douteuses et risques pays		
Créances rattachées (Intérêts à recevoir)	36 203 227	15 030 201
TOTAL GENERAL	4 733 422 693	3 714 863 843
<i>Dont titres recus en pension livrée</i>		
<i>Dont prêts subordonnés</i>		

NOTE 2 - OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE - ACTIF

(Encours de fin de période)

(en euros)

NATURE DES OPERATIONS	30/06/2018	31/12/2017
Créances sur la clientèle Créances commerciales Comptes ordinaires débiteurs Autres concours à la clientèle (hors créances rattachées)	0	0
Opérations de crédit-bail		
TOTAL	0	0

Crédits aux particuliers		
Crédits à la clientèle financière		
Crédits à la clientèle non financière		
Titres reçus en pension livrée		
Créances rattachées		
TOTAL	0	0

<i>Dont créances douteuses brutes</i>	0	0
<i>Dont dépréciations des créances douteuses</i>		
<i>Dont créances douteuses nettes</i>		
<i>Dont prêts subordonnés</i>		

VENTILATION DES ENCOURS SELON LA DUREE RESTANT A COURIR	30/06/2018	31/12/2017
A vue		
A terme		
< 3 mois	0	0
> 3 mois < 1 an		
> 1 an < 5 ans		
> 5 ans		
Dépréciations sur créances douteuses et risques pays	0	0
Créances rattachées (Intérêts à recevoir)		
TOTAL	0	0

NOTE 3 - OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE

(en euros)

NATURE DES OPERATIONS	30/06/2018	31/12/2017
Effets publics et valeurs assimilées	0	0
- Titres de transaction		
- Titres de placement		
- Titres d'investissement		
- Créances rattachées		
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0
. Titres de transaction		
- Obligations et autres titres cotés		
- Obligations non cotées, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables brutes		
- Dépréciations des obligations non cotées, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables		
. Titres de placement		
- Obligations cotées		
- Obligations non cotées, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	0	0
- Dépréciations des obligations non cotées, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	0	0
. Titres d'investissement		
- Obligations cotées		
- Obligations non cotées, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables		
. Créances rattachées	0	0
<i>Dont titres subordonnés</i>		
Actions et autres titres à revenu variable & TAP	0	0
. Titres de transaction	0	0
- Actions cotées		
- Actions et autres titres à revenu variable non cotés		
. Titres de placement	0	0
- Actions cotées	0	0
- Actions et autres titres non cotés		
. Titres de l'activité de portefeuille	0	0
- TAP non cotés		
- TAP cotés		
. Créances rattachées		
Actions propres	0	0
- Titres de placement		
TOTAL	0	0

VENTILATION DES EFFETS PUBLICS ET OBLIGATIONS PAR DRAC

En valeur nette

(en euros)

NATURE DES OPERATIONS	30/06/2018	31/12/2017
Effets publics et valeurs assimilées	0	0
< 3 mois		
> 3 mois < 1 an		
> 1 an < 5 ans		
> 5 ans		
Créances rattachées		
TOTAL		
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0
< 3 mois	0	0
> 3 mois < 1 an		
> 1 an < 5 ans		
> 5 ans		
Dépréciations	0	0
Créances rattachées	0	0
TOTAL	0	0

VALEUR ESTIMÉE DU PORTEFEUILLE DE TITRES DE PLACEMENT & TITRES DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE

(en euros)

Nature des opérations	30/06/2018	31/12/2017
Effets publics et valeurs assimilées		
Obligations et autres titres à revenu fixe <i>dont dépréciation</i>		
Actions et autres titres à revenu variable & TAP	0	0
Actions propres		
TOTAL TITRES DE PLACEMENT & TAP (hors créances rattachées)	0	0

NOTE 4 - AUTRES ACTIFS

(en euros)

	30/06/2018	31/12/2017
. Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
. Débiteurs divers et autres comptes d'actif	324 311	195 215
TOTAL	324 311	195 215

NOTE 5 - COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

(en euros)

	30/06/2018	31/12/2017
Autres comptes de régularisation	14 655 633	8 014 772
TOTAL	14 655 633	8 014 772

NOTE 6 - DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(en euros)

	30/06/2018	31/12/2017
Emprunts envers les établissements de crédit (*)		
Intérêts courus à payer sur dépôts (taux négatifs)		
TOTAL		

(*) emprunts pour couvrir la liquidité à 180 jours

NOTE 7 - DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

(en euros)

VENTILATION DES ENCOURS SELON LA DUREE RESTANT A COURIR	30/06/2018	31/12/2017
Dettes envers les établissements de crédit, Banques Centrales & CCP		
A vue		
A terme	4 595 751 577	3 591 821 911
< 3 mois	172 875 797	
> 3 mois < 1 an	172 875 797	170 910 956
> 1 an < 5 ans	2 000 000 000	2 170 910 955
> 5 ans	2 249 999 982	1 250 000 000
Dettes rattachées (Intérêts à payer)	36 327 613	15 143 368
TOTAL GENERAL	4 632 079 190	3 606 965 279
<i>Dont titres reçus en pension livrée</i>		

NOTE 8 - AUTRES PASSIFS

Avant affectation des résultats

(en euros)

	30/06/2018	31/12/2017
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Créditeurs divers et autres	17 891	243 938
Titres de transaction et titres reçus en pension livrée		
TOTAL	17 891	243 938

NOTE 9 - COMPTES DE REGULARISATION PASSIF

(en euros)

	30/06/2018	31/12/2017
Comptes d'encaissement		
Autres comptes de régularisation	2 333 601	1 258 297
TOTAL	2 333 601	1 258 297

NOTE 10 - DETTES SUBORDONNEES

(en euros)

VENTILATION DES ENCOURS SELON LA DUREE RESTANT A COURIR	30/06/2018	31/12/2017
Dettes envers les établissements de crédit, Banques Centrales & CCP		
A vue		
A terme	0	0
< 3 mois		
> 3 mois < 1 an		
> 1 an < 5 ans		
> 5 ans	0	0
Dettes rattachées (Intérêts à payer)	0	0
TOTAL GENERAL	0	0

NOTE 11 - EVOLUTION DU CAPITAL EN ACTIONS

POSTES	Nombre de titres				Valeur nominale
	A l'ouverture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	A la clôture de l'exercice	
Actions ordinaires	7 550 000			7 550 000	15
Actions amorties				0	
Actions à dividendes prioritaires sans droit de vote				0	
Actions préférentielles				0	
Parts sociales				0	
Certificats d'investissement				0	

Note 12 - MARGE D'INTERET

(en euros)

	30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017
Intérêts et produits assimilés			
. Etablissements de crédit et assimilés	30 236 032	62 001 204	32 388 755
. Clientèle	15 786	33 055	17 087
. Obligations et ATRF			
. Autres			
Total	30 251 818	62 034 259	32 405 842
Intérêts et charges assimilées			
. Etablissements de crédit et assimilés	(252 203)	(613 764)	
. Clientèle	(29 548 782)	(60 293 683)	(31 896 444)
. Dettes subordonnées			
. Autres obligations et ATRF			
. Autres			
Total	(29 800 985)	(60 907 447)	(31 896 444)

NOTE 13 - VENTILATION DES COMMISSIONS

(en euros)

	30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017
VENTILATION DES COMMISSIONS INSCRITES DANS LES RUBRIQUES "COMMISSIONS" DU COMPTE DE RESULTAT			
Produits	1 210 360	1 722 502	731 524
. Sur opérations avec les établissements de crédit	1 210 360	1 722 502	731 524
. Sur opérations avec la clientèle			
. Sur opérations de change			
. Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres			
. Prestations de services financiers pour compte de tiers			
. Sur engagements sur titres			
. Autres commissions			
Charges	0	0	0
. Sur opérations avec les établissements de crédit	0	0	0
. Relatives aux opérations sur titres			
. Relatives aux opérations sur instruments financiers à terme			
. Prestations de services financiers pour compte de tiers			
. Autres commissions			
TOTAL DES COMMISSIONS	1 210 360	1 722 502	731 524

Les commissions sont perçues annuellement, et sont étalées de manière linéaire.

Note 14 - Gains et pertes sur opérations des portefeuilles de négociation

(en euros)

	30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017
Résultats sur titres de transaction			
Résultats sur opérations de change	-609	-6 759	-1 668
Résultats sur instruments financiers à terme			
TOTAL	-609	-6 759	-1 668

NOTE 15 - AUTRES CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

(en euros)

	30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017
Produits d'exploitation	0	0	0
Charges d'exploitation	-2	-1 315	0
TOTAL	-2	-1 315	0

NOTE 16 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

(en euros)

	30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017
Frais de personnel			
Autres frais administratifs	-1 137 844	-1 082 598	-965 231
TOTAL	-1 137 844	-1 082 598	-965 231

NOTE 17 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

(en euros)

	30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017
Produits exceptionnels sur titres	0	0	0
Pertes exceptionnelles sur titres	0	0	0
Pénalités fiscales	0	0	0
TOTAL	0	0	0

NOTE 18 - IMPOT SUR LES BENEFICES

(en euros)

	30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017
Reprises de provisions pour impôt	0	0	0
Impôt sur les bénéfices	-326 599	-716 902	-215 249
TOTAL	-326 599	-716 902	-215 249

NOTE 19 - HORS BILAN

(en euros)

	30/06/2018	31/12/2017
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
Engagements donnés		
. Accords de refinancement et autres engagements de financement en faveur d'établissements de crédit		
. En faveur de la clientèle		
Total	0	0
Engagements reçus		
. Accords de refinancement et autres engagements de financement reçus d'établissements de crédit		

ENGAGEMENTS DE GARANTIE		
Engagements donnés		
. Cautions, avals et autres garanties d'ordre d'établissements de crédit		
. Cautions, avals et autres garanties d'ordre de la clientèle	0	0
Total	0	0
Engagements reçus		
. Cautions, avals et autres garanties reçus d'établissements de crédit	5 859 940 582	5 309 512 478
. Cautions, avals et autres garanties d'ordre de la clientèle		
Total	5 859 940 582	5 309 512 478

ENGAGEMENTS SUR TITRES		
Engagements donnés : titres à livrer		
Engagements donnés : calls sur titres (échéance < 3 mois)		
Engagements donnés : calls sur titres (échéance comprise entre 3 mois et 1 an)		
Engagements donnés : calls sur titres (échéance comprise entre 1 an et 5 ans)		
Engagements donnés : calls sur titres (échéance > 5 ans)		
. Interventions à l'émission, opérations sur le marché à règlement mensuel et autres		
Total	0	0
Engagements reçus : titres à recevoir		
Engagements reçus : put sur titres (échéance < 3 mois)		
Engagements reçus : put sur titres (échéance comprise entre 3 mois et 1 an)		
Engagements reçus : put sur titres (échéance comprise entre 1 an et 5 ans)		
Engagements reçus : put sur titres (échéance > 5 ans)		
. Interventions à l'émission, opérations sur le marché à règlement mensuel et autres		
Total	0	0

NOTE 20 - HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(en euros)

	PricewaterhouseCoopers Audit		BDO France - Léger & associés	
	Montant HT	%	Montant HT	%
Certification des comptes	19 490	65,42%	10 300	34,58%
Services Autres que la certification des comptes*	6 909	42,94%	9 180	57,06%
TOTAL	26 399	57,54%	19 480	42,46%

* Les "Services autres que la certification des comptes" correspondent à la lettre de confort pour le renouvellement du programme.

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly sur Seine Cedex

BDO France – Léger et associés
43/47 avenue de la Grande Armée
75116 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

(Période du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2018)

Aux actionnaires

HSBC SFH (France) SA
15, rue Vernet
75008 Paris

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société HSBC SFH (France), relatifs à la période du 1^{er} janvier 2018 au 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine de la société et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de la société.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 25 juillet 2018

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

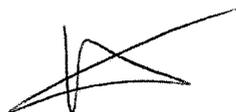
BDO France – Léger et associés

Nicolas Montillot
Associé

Fabrice Chaffois
Associé

Attestation du responsable du rapport financier semestriel au 30 juin 2018

J'atteste, conformément aux dispositions de l'article 222.4 du règlement général de l'AMF, qu'à ma connaissance, les comptes semestriels au 30 juin 2018 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restant de l'exercice.



Paris, le 7 août 2018
Guillaume Makowski, Directeur Général